

Votre enfant est inscrit en PETITE SECTION (PS).

A fournir dès la rentrée

- Les fiches de renseignements et d'urgence dûment complétées. **En cas de représentant légal autres que les parents veuillez fournir le jugement.**
- 4 photos d'identité **récentes**
- L'attestation d'assurance individuelle et corporelle
- Acceptation du règlement intérieur de l'école
- Participation à l'achat du matériel de classe et coopérative scolaire 60 €
- 1 rame de papier A4 de 500 feuilles
- Deux **boîtes** de mouchoir en papier et un **paquet** de lingettes (**à renouveler chaque mois**)
- Une **timbale en plastique**
- Une bouteille d'eau de 5 L **ou** un pack d'eau (**à renouveler chaque mois**)

Pour le bon fonctionnement de la classe, merci de nous fournir :

- 1 drap à élastique en coton (60X120) (**à fournir le lundi de chaque semaine**)
- Une bouteille d'eau de 5 L **ou** un pack d'eau (**chaque mois**)
- 2 boîtes de mouchoir **et** un paquet de lingette (**chaque mois**)
- **Une paire de chaussures fermées à scratch**

« Article 19 » : Afin de favoriser l'autonomie des enfants, privilégier des chaussures à scratch et adaptées aux activités motrices

- **Tous les jours dans le sac de votre enfant :**
 - Une boîte à goûter de bonne qualité
 - Un linge de rechange complet et un slip ou une culotte.
 - 1 goûter (le matin seulement): de préférence des fruits (**pas de jus, pas de produits laitiers (yaourt, yaourt à boire), pas de gâteau apéritif (chips, boules de fromage, de gâteaux sucrés, de bonbons, chewing-gum**)

Pour la cantine (enfants inscrits)

- Une serviette de cantine tous les deux jours (si besoin) .
- La carte de cantine est à présenter à la responsable de cantine dès la rentrée et chaque mois (après règlement à la caisse des écoles).

Uniforme de PS TISSU VICHY FUSCHIA

Votre enfant doit porter l'uniforme (haut et bas) tous les jours et la tenue doit être correcte (pas de hauts, bas, robes courts) . Vous pouvez vous rendre à la mercerie

TATIE pour l'achat du tissu ou de l'uniforme. **TISSU VICHY FUSCHIA**

Rappels

Il est rappelé que :

- les élèves sont accueillis à 07h50 le matin et à 13h50 l'après midi. Votre enfant doit être conduit jusqu' à sa classe.
- **Aucun élève ne sera accepté au-delà de 08h10 ou 14h10**
« Article 12 » : Pour des raisons de sécurité, les portes de l'école seront fermées le matin à 08h10 et l'après-midi à 14h10. Après fermeture du portail, aucun élève ne sera accepté.
- **toutes les affaires (sac, bouteille, serviette de cantine ,draps, boites à goûter) de votre enfant doivent porter son nom et son prénom .**
- **les perles sont interdites**

Article 17 : Il est interdit de donner aux enfants des objets de maniement dangereux, des jus avec paille ou bouteille en verre, des épingles à cheveux, des médicaments. Le port des perles est interdit. Les enfants ne doivent apporter à l'école ni argent, ni bijoux ou jouets qui ne sont que cause de disputes. L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou accident.

- **vous devez récupérer votre enfant à l'heure à la sortie des classes**
« Article 8 » : Les parents doivent récupérer leurs enfants le matin à 11h30 (pour les non rationnaires) et l'après-midi à 16h30. Si le parent est injoignable, la police municipale récupère l'enfant.

Nous avons un site école : <https://bebian.toutemonecole.fr>. Rendez - vous sur le site et abonnez- vous à la newsletter . Des informations (école, services municipaux et autres) y seront publiées lors de l'année scolaire .

